



### SOMMAIRE

#### ZOOM SUR...

Nouvelle collection Onisep Aquitaine :  
La voie des pros ..... 1

#### FORMATIONS ET DIPLÔMES

- Convention entre l'IPB et l'UPPA ..... 3
- Réforme des formations du paramédical ..... 3
- Quoi de neuf diplômes. .... 4
- Nouveau BTS à Mugron..... 6

#### MÉTIERS ET EMPLOI

- L'enquête des besoins en main-d'œuvre 2013 ..... 6
- Panorama statistique Jeunesse, sport et cohésion sociale ..... 7
- État des lieux des emplois dans les bibliothèques. . 9

#### REPÈRES

- Répertoire des métiers du ministère chargé de l'agriculture ..... 2
- Référentiel métiers des Parcs naturels régionaux ..... 3
- Portail web sur les industries agroalimentaires ..... 5
- Chiffres clés de la culture ..... 9

#### MIXITÉ / ÉGALITÉ

- L'association «Elles bougent» ..... 9
- Filles et garçons sur le chemin de l'égalité ..... 9
- Lancement de l'édition 2013 du Prix Irène Joliot-Curie ..... 10
- Chercheuses-chercheurs : des stéréotypes de genre dès les formations ..... 10

#### ONISEP INFOS

- Publications nationales ..... 4, 5, 10
- Mise à jour de l'atlas ..... 8
- Enseignement d'exploration en vidéo (DR de Grenoble) ..... 8

#### CIJA

- Le BAFA et le BAFD ..... 11



### ZOOM SUR...

## La voie des pros

À partir de septembre 2013, l'Onisep Aquitaine proposera un nouveau document thématique, « La voie des Pros » à destination des collégiens et pour accompagner les équipes éducatives dans la mise en place du PDME.



Que trouve-t-on dans ce nouveau document ?

Une présentation du secteur d'activité en région.

Les métiers représentatifs du secteur et les diplômes requis.

Des métiers proches pour prolonger la réflexion sur le secteur.



Couverture (page 1)




Double page intérieure (pages 2 et 3)



Dos (page 4)

# REPÈRES

## Répertoire des métiers du ministère chargé de l'agriculture



Le répertoire décrit l'ensemble des métiers exercés par les personnels du ministère, soit par filières d'emplois, soit par regroupement de compétences.

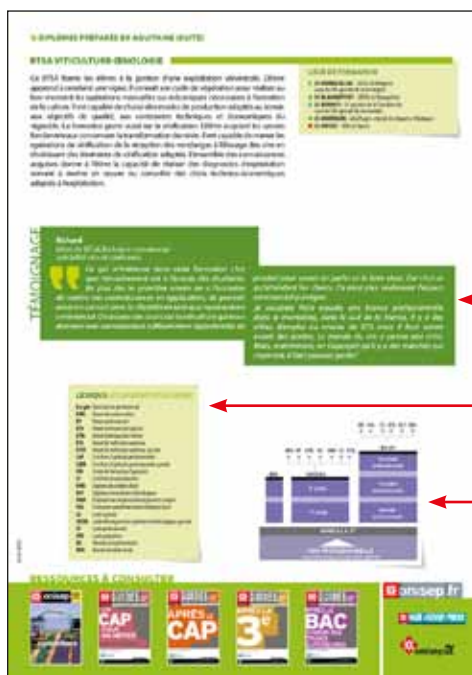
**Consulter le document intégral :**  
<http://agriculture.gouv.fr/Le-repertoire-ministeriel-des>

**Retrouver les métiers par filières d'emploi :**  
<http://agriculture.gouv.fr/Nouvel-article,17746>



Présentation des diplômes (du CAP au BTS) et des lieux de formation en Aquitaine (pages 2, 3 et 4).

Quelques chiffres clés sur le secteur en région.



Un témoignage (si les diplômes préparés en Aquitaine ne sont pas trop nombreux).

Un lexique des sigles.

Le schéma des études de la voie professionnelle.

Des ressources Onisep à consulter.

**La lettre d'information de l'Onisep Aquitaine**  
 Tour de Sèze  
 3 terrasse Front du Médoc  
 BP 20016  
 33007 Bordeaux Cedex

**Directeur de la publication :**  
 Éric MORTELETTE  
**Rédacteur en chef :**  
 Luc DIAZ  
**Chef de projet :**  
 Caroline PEIGNIER  
**Rédaction :**  
 Peggy BESSON, Anne DESLANDES,  
 Julie GOUBET, Caroline PEIGNIER,  
 Éliane YERLE  
**PAO :** Régis BOUGUEN  
**Relecture :** Peggy BESSON  
**Dépôt légal :** 2<sup>e</sup> trimestre 2013  
**ISSN :** 1968-987X

Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation et indication d'origine

Cette collection compte 10 numéros/an et vient compléter l'offre d'abonnement actuel proposé par l'Onisep Aquitaine. Deux envois annuels de 5 fiches (octobre et février) seront adressés aux abonnés.

**Retrouvez l'offre complète d'abonnement de l'Onisep Aquitaine sur :**  
<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Publications/Sur-abonnement>

## Convention entre l'IPB et l'UPPA



Une convention de coopération a été signée entre l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB) et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) pour la mise en place d'un partenariat entre l'IPB et les deux écoles d'ingénieurs internes de l'UPPA, l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles (ENSGTI) et l'Institut supérieur aquitain du bâtiment et des travaux publics (ISA BTP).

L'objectif de cette convention est de développer l'offre de formation d'ingénieurs en Aquitaine (nouveaux diplômés, modules d'enseignement en partenariat...) en coordonnant les actions en matière de filières d'ingénieurs, de vie étudiante, de recherche partenariale, de transfert de technologie, de relations internationales et de communication.

Les deux écoles conservent leur autonomie pédagogique, financière et administrative au sein de l'UPPA.

Consulter le communiqué de presse :

[http://www.ipb.fr/fr/system/files/bernardc/convention\\_uppa\\_ipb.pdf](http://www.ipb.fr/fr/system/files/bernardc/convention_uppa_ipb.pdf)

### REPÈRES

## Référentiel des métiers des Parcs naturels régionaux

Publié par la fédération des Parcs naturels régionaux (PNR), ce référentiel regroupe 64 métiers en 7 familles :



- les métiers de direction, positionnés sur la stratégie, la représentation, le management ;
- les métiers de l'administration ;
- les métiers support, en appui transversal aux autres métiers : communication, évaluation, documentation... ;
- les métiers du développement et de l'aménagement ;
- les métiers de la préservation et de la valorisation du patrimoine ;
- les métiers de l'information et de l'éducation ;
- la dernière famille regroupe les métiers qui ne peuvent pas être rattachés à l'une des 6 familles précédentes.

L'Aquitaine compte deux PNR : le PNR Landes de Gascogne et le PNR Périgord-Limousin.

Consulter le document :

<http://www.parc-naturels-regionaux.tm.fr/fr/telechargement/index.asp?id=877>

#### Plus d'informations :

##### Masseurs-kinésithérapeutes :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid68981/integration-au-processus-l.m.d.-de-la-formation-des-masseurs-kinestherapeutes.html>

<http://www.onisep.fr/Toute-l-actualite-nationale/Etudes-apres-le-bac/Fevrier-2013/Etudes-de-kine-quelle-reconnaissance>

##### Orthophonistes :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66881/poursuite-de-l-integration-au-processus-l.m.d.-des-professionnels-paramedicaux.html>

<http://www.onisep.fr/Toute-l-actualite-nationale/Etudes-apres-le-bac/Fevrier-2013/Etudes-d-orthophoniste-quelle-reconnaissance>

## Réforme des formations du paramédical

### ➤ Formation des masseurs-kinésithérapeutes

Dès la rentrée 2013, le diplôme sera reconnu au **grade de licence** auquel s'ajouteront **60 ECTS supplémentaires** (soit une obtention totale de **240 ECTS**). Ces modifications devraient permettre aux élèves d'accéder, après l'obtention de leur diplôme, à **une formation de Masters 2 (intégrant l'ostéopathie ou des programmes de kiné respiratoire, de rééducation...)**.

La mise en œuvre nécessitera des aménagements qui s'organiseront autour des principes suivants :

- la condition pour que ce grade soit attribué est que chaque école dispensant la formation passe **obligatoirement une convention avec une université possédant un secteur santé** : l'absence de convention entraînera le retrait de l'autorisation de délivrance de la formation ;
- tout diplômé d'État bénéficiera de 240 crédits ECTS correspondant à **4 ans de formation dont une année préparatoire** dans la perspective, à terme, d'en faire une année de sélection et d'orientation mais aussi une année de formation à part entière et ainsi généraliser **l'accès par voie universitaire** ;
- l'inscription dans la convention liant le centre de formation à l'université devra **préciser l'offre des M2 ouverts aux diplômés masseurs-kinésithérapeutes** ;
- d'ici 2014, un travail sera mené pour déterminer les champs de pratiques avancées en vue de **formations complémentaires** de niveau du grade master.

### ➤ Formation des orthophonistes

Dès la rentrée 2013, le diplôme d'exercice professionnel d'orthophoniste sera reconnu au grade de master avec la mise en place d'une 5<sup>e</sup> année de formation.

Elle permettra d'approfondir notamment les thèmes de la prévention et du dépistage chez les jeunes enfants ou encore des avancées technologiques qui font évoluer certaines pratiques (par exemple l'implantation de cellules dans l'oreille pour des adultes qui ont perdu de l'audition). Le travail personnel des étudiants sera renforcé et le temps de stage augmenté.

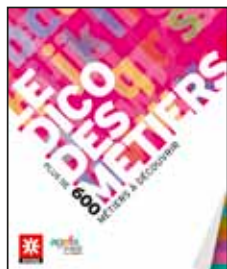
Cette réforme va concerner 17 universités et un 18<sup>e</sup> centre de formation qui ouvrira à Rouen. Les premiers titulaires d'un diplôme de grade master sortiront en 2018.

**Pour les deux professions, la mise en œuvre de ces changements devrait se poursuivre dans les mois et les années à venir avec la création de nouveaux référentiels de formation, nouvelles organisations des enseignements...**

# Quoi de neuf diplômes ?

## ONISEP INFOS

**VIENT DE PARAÎTRE**  
publication nationale



### Le dico des métiers

Hors Collection  
Avril 2013  
298 pages  
Réf. 9782273010542  
14,90 €

## ONISEP INFOS

**VIENT DE PARAÎTRE**  
publication nationale



### Les BTSA/BTS

Collection Diplômes  
Avril 2013  
240 pages  
Réf. 9782273010191  
12 €

Pour toute commande :  
Tél. 05 40 54 71 41

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Classes de quatrième de l'enseignement agricole

Arrêté du 11 mars 2013 - JO du 30 mars 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027247085&dateTexte=&categorieLien=id>  
Organisation des enseignements

### Classes de troisième de l'enseignement agricole

Arrêté du 11 mars 2013 - JO du 30 mars 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027247100&dateTexte=&categorieLien=id>  
Organisation des enseignements

### Abrogation de l'arrêté fixant les passerelles entre le BEPA « activités hippiques, entraînement du cheval de compétition, support : sports équestres », le bac pro « conduite et gestion de l'exploitation agricole, production du cheval » et le BPJEPS « activités équestres »

Arrêté du 4 mars 2013 - JO du 6 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027275957&dateTexte=&categorieLien=id>

### MC Transport Fluvial

Arrêté du 5 avril 2013 - JO du 18 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027326982&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

Abrogation (dernière session d'examen en 2016)

### Bac pro Transport fluvial

Arrêté du 11 avril 2013 - JO du 27 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361441&dateTexte=&categorieLien=id>  
Création et modalités de délivrance

### Bac pro Aéronautique

Arrêté du 12 avril 2013 - JO du 2 mai 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027378802&dateTexte=&categorieLien=id>  
Création et modalités de délivrance

### Bac pro aviation générale

Arrêté du 12 avril 2013 - JO du 3 mai 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027382103&dateTexte=&categorieLien=id>  
Création et modalités de délivrance

### BPJEPS spécialité « judo-jujitsu »

Arrêté du 29 avril 2013 - JO du 15 mai 2013

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=D0B70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000027408758&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=D0B70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v_2?cidTexte=JORFTEXT000027408758&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)  
Création

### BPJEPS spécialité « basket-ball »

Arrêté du 29 avril 2013 - JO du 15 mai 2013

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=D0B70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000027408771&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=D0B70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v_2?cidTexte=JORFTEXT000027408771&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)  
Création

### Certificat de spécialisation « hockey »

Arrêté du 29 avril 2013 - JO du 15 mai 2013

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=D0B70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000027408784&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=D0B70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v_2?cidTexte=JORFTEXT000027408784&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)  
Création du certificat de spécialisation associé au BPJEPS

### Certificat de spécialisation « sport-boules »

Arrêté du 29 avril 2013 - JO du 15 mai 2013

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=D0B70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000027408866&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=D0B70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v_2?cidTexte=JORFTEXT000027408866&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)  
Création du certificat de spécialisation associé au BPJEPS

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Écoles d'ingénieur

Arrêté du 25 février 2013 - JO du 18 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027327177&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

Liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

REPÈRES

## Un nouveau portail web dédié à l'industrie agro-alimentaire



Le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt édite un nouveau portail dédié à l'industrie agro-alimentaire qui est le premier secteur employeur de France. Le portail propose une présentation des différentes filières du secteur sous forme de fiches analytiques : chiffres-clés, actualités économiques et tendances des marchés.

Consulter le site :

<http://www.agroalimentaire.gouv.fr>

ONISEP INFOS

## VIENT DE PARAÎTRE publication nationale



**Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance**

Collection Parcours

Avril 2013

192 pages

Réf. 9782273011402

12 €

Pour toute commande :  
Tél. 05 40 54 71 41

### Diplôme d'État de sage-femme

Arrêté du 11 mars 2013 - JO du 28 mars 2013

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=06E56BDEED041C58336A4FE07D51F3ED.tpdjo17v\\_1?cidTexte=JORFTEXT000027231825&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=06E56BDEED041C58336A4FE07D51F3ED.tpdjo17v_1?cidTexte=JORFTEXT000027231825&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

Régime des études en vue du diplôme d'État de sage-femme

### IUT

Arrêté du 11 mars 2013 - BOEN du 18 mars 2013

[http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid\\_bo=71210&cbo=1](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=71210&cbo=1)

Création d'options dans certains départements

### Études médicales

Arrêté du 8 avril 2013 - JO 23 avril 2013

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=D33985D1C144149C07B7DEB23221F03B.tpdjo06v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000027343762&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=D33985D1C144149C07B7DEB23221F03B.tpdjo06v_2?cidTexte=JORFTEXT000027343762&categorieLien=id)

Régime des études en vue du premier et du deuxième cycle

### Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire

Arrêté du 8 avril 2013 - JO 23 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027343802&fastPos=3&fastReqId=1185746514&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Régime des études

### Diplôme d'État de docteur en pharmacie

Arrêté du 8 avril 2013 - JO 23 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027356819&dateTexte=&categorieLien=id>

Régime des études

### Écoles nationales supérieures des mines de Paris, de Saint-Etienne, d'Alès, de Douai, de Nantes et d'Albi-Carmaux

Arrêté du 2 mai 2013 - JO 14 mai 2013

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=DOB70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000027406168&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=DOB70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v_2?cidTexte=JORFTEXT000027406168&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

Montant des droits de scolarité pour l'année universitaire 2013-2014

### Télécom ParisTech, Télécom Bretagne et Télécom SudParis

Arrêté du 2 mai 2013 - JO 17 mai 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027412341&dateTexte=&categorieLien=id>

Montant des droits de scolarité pour l'année universitaire 2013-2014

### DEJEPS mention « sport-boules » spécialité perfectionnement sportif

Arrêté du 30 avril 2013 - JO 15 mai 2013

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=DOB70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000027408836&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=DOB70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v_2?cidTexte=JORFTEXT000027408836&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

Création

### DEJEPS mention « sport-boules » spécialité performance sportive

Arrêté du 30 avril 2013 - JO 15 mai 2013

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=DOB70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000027408851&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=DOB70452ED6CEC2E8F5E8CFB89AF85F4.tpdjo05v_2?cidTexte=JORFTEXT000027408851&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

Création

## AUTRES

### Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative

Décret n°2013-246 - JO du 26 mars 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027219628&dateTexte=&categorieLien=id>

Création du Conseil de l'innovation pour la réussite scolaire

### Liste des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Arrêté du 14 mars 2013 - JO du 27 mars 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027221718&dateTexte=&categorieLien=id>

### Réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE)

Circulaire n°2013-035 - BOEN du 4 avril 2013

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71326](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71326)

Mise en place, définition et organisation

### Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013

Circulaire n° 2013-060 - BOEN du 11 avril 2013

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71409](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71409)

Sources : JO, BOEN et BOESR du 19 mars au 19 mai 2013

## Nouveau BTSA à Mugron



Le BTSA Développement, animation des territoires ruraux ouvre au Lycée professionnel agricole de la Chalosse à Mugron (Landes) à la rentrée 2013.

En raison de la décision d'ouverture tardive de ce BTSA, les futurs étudiants sont peu nombreux à avoir été informés et à s'être inscrits lors de la procédure Admission Post-bac.

Il reste donc des places pour les candidats intéressés. Les inscriptions seront à nouveau accessibles via le portail Admission Post-bac à partir du 28 juin 2013, lors de la procédure complémentaire.

Objectifs et organisation de la formation, débouchés et poursuite d'études... consultez la plaquette de ce BTSA :

[http://www.formagri40.fr/fileadmin/user\\_upload/pdf/formation\\_mugron/nouvelle\\_plaquettes/FICHE\\_BTSA\\_DATR.pdf](http://www.formagri40.fr/fileadmin/user_upload/pdf/formation_mugron/nouvelle_plaquettes/FICHE_BTSA_DATR.pdf)

### Contact :

Lycée professionnel agricole de la Chalosse

Route de Pomarez - 40250 Mugron

Tél : 05 58 97 70 63 - Mail : lpa.mugron@educagri.fr - [www.formagri40.com](http://www.formagri40.com)

## MÉTIERS ET EMPLOI

### L'enquête des besoins en main-d'œuvre 2013

Cette enquête fait état de 1 613 100 projets de recrutements prévus en 2013 dans les 388 bassins d'emploi français. Ceux-ci progressent de 0,3% par rapport à 2012. Les projets les plus significatifs s'inscrivent dans les secteurs des services à la personne, de l'agriculture, des services aux entreprises, de l'industrie et du commerce. Les postes les plus recherchés se caractérisent cependant par une forte saisonnalité, un bas niveau de qualification et une difficulté de recrutement. Près de la moitié des postes proposés sont des emplois stables (CDI, CDD de 6 mois...). Les contrats saisonniers représentent 35,8% des prévisions d'embauches, avec une proportion importante dans l'agriculture (91%).

#### En Aquitaine :

	Aquitaine	24	33	40	47	64
<b>Pourcentage d'entreprises qui envisagent de recruter</b>	18,8%	16,2%	19,7%	18,7%	19,2%	18,4%
<b>Projets de recrutements en 2013</b>	99 330 (dont 37,1% jugés difficiles)	10 600 (dont 37,9% jugés difficiles)	44 500 (dont 37,1% jugés difficiles)	15 900 (dont 32,6% jugés difficiles)	11 700 (dont 35,6% jugés difficiles)	16 700 (dont 41,7% jugés difficiles)
<b>Principaux secteurs recruteurs</b>	Services (hôtellerie, restauration, sanitaire et social) Agriculture (taux de saisonnalité élevé) et industries agro-alimentaires	Agriculture (taux de saisonnalité élevé) Services (hôtellerie, restauration, sanitaire et social)	Agriculture (taux de saisonnalité élevé) Services scientifiques, techniques, administratifs et de soutien, hôtellerie, restauration, action sociale	Agriculture et industries agro-alimentaires (taux de saisonnalité élevé) Services (hôtellerie, restauration, sanitaire et social)	Agriculture et industries agro-alimentaires (taux de saisonnalité élevé) Services (sanitaire et social, hôtellerie, restauration)	Services (hôtellerie, restauration, sanitaire et social)
<b>Nombre d'établissements interrogés</b>	90 700	11 900	39 000	10 900	9 800	19 100
<b>Taux de réponse</b>	22,8%	23,2%	23,1%	23%	23,4%	21,5%

Consulter l'enquête BMO 2013 :

<http://bmo.pole-emploi.org>

Chiffres en Aquitaine :

<http://bmo.pole-emploi.org/?nav=geo&region=72>

# Panorama statistique jeunesse, sport et cohésion sociale

La DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) du ministère des affaires sociales publie un Panorama statistique dans les domaines de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale. Ce document présente des données départementales et régionales sur la démographie, la pauvreté, la précarité et l'exclusion, le handicap et la dépendance, l'enfance et la protection de l'enfance, ou encore sur l'emploi dans le domaine sportif et associatif.

La DREES a compilé les données de différents organismes institutionnels d'évaluation statistique sur la scolarité, la formation et l'emploi des jeunes :

	24	33	40	47	64	Aquitaine	France métropolitaine
<b>Scolarité-formation-emploi</b>							
Part des jeunes de 17 ans ayant de faibles capacités ou de grosses difficultés en lecture en 2010 en %	10,5	8,7	8,3	11,4	7,9	8,9	9,5
Part des jeunes non diplômés au sein de la population des 20-24 ans non inscrite en établissement scolaire en 2009 en % (1)	22,8	20,3	18,1	23,9	14,9	19,7	21,2
Part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 ans non inscrite en établissement scolaire en 2009 en % (1)	29,8	42,7	35,2	31,6	43,2	39,6	42,3
Taux des retards de 2 ans et plus en 3 <sup>e</sup> (année 2012-2013)	1,6	1,6	1,5	1,8	2,2	1,8	2,3
<b>Formation, Activité en 2009</b>							
Part des filles de 15 à 19 ans élèves, étudiantes ou stagiaires	79,1	83,1	81,9	79,9	85,0	82,6	82,1
Part des filles de 15 à 19 ans en emploi, y compris en apprentissage	11,1	8,9	9,9	10,6	8,5	9,3	9,9
Part des garçons de 15 à 19 ans élèves, étudiants ou stagiaires	67,8	75,4	72,2	70,0	76,9	73,9	73,9
Part des garçons de 15 à 19 ans en emploi, y compris en apprentissage	22,5	15,9	18,9	19,5	16,0	17,4	17,2
Part des filles de 20 à 24 ans élèves, étudiantes ou stagiaires	14,6	38,4	15,0	18,0	31,4	31,3	28,7
Part des filles de 20 à 24 ans en emploi, y compris en apprentissage	55,5	43,3	55,0	52,8	49,1	47,2	49,7
Part des garçons de 20 à 24 ans élèves, étudiants ou stagiaires	10,4	32,3	12,5	12,5	24,9	25,3	23,9
Part des garçons de 20 à 24 ans en emploi, y compris en apprentissage	64,8	50,2	66,6	63,2	57,2	55,6	56,5
<b>Formation, Activité en 2011</b>							
Nombre d'entrées de jeunes de moins de 26 ans en contrat d'apprentissage	2132	5903	1302	1405	2442	13184	290460
Nombre d'entrées de jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation	574	3857	550	451	1277	6709	136786

Sources : DREES, MEN-DEPP, DSN, Agence du service civique, DJEPVA, INSEE RP, DARES



## ONISEP INFOS

**VIENT  
DE PARAÎTRE**  
publication  
nationale



**Atlas de la formation  
initiale 2013**

La mise à jour de l'atlas est  
disponible à l'adresse suivante :

<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/College/Orientation/Atlas-2013-mise-a-jour-du-14-mai-2013>

**Attention :** vous ne pouvez bénéficier  
de cette mise à jour que si vous avez  
installé la version 2013 du cd-rom.

## ONISEP INFOS

**VIENT  
DE PARAÎTRE**

**Les enseignements  
d'exploration en vidéo**

La délégation régionale de Grenoble  
réalise une série de vidéos sur les  
enseignements d'exploration de  
seconde.

Trois films sont actuellement en ligne :

- Création et activités artistiques
- Création et innovation technologiques
- Sciences de l'ingénieur

**Vous pouvez visualiser ces vidéos  
à partir du lien suivant :**

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Rhone-Alpes/Grenoble/Dossiers/S-orienter-apres-le-college/Videos-Les-enseignements-d-exploration-de-2nde/Creation-et-activites-artistiques-arts-du-son>

Ce panorama présente également le nombre de diplômés délivrés en Aquitaine en 2011 dans les domaines de la santé, de l'animation socio-culturelle et des métiers du sport :

Professions de santé	
Aides soignants	1223
Ambulanciers	114
Auxiliaires de puériculture	84
Masseurs kinésithérapeutes	47
Manipulateurs en électroradiologie	42
Ergothérapeutes	32
Psychomotriciens	52
Pédicures-podologues	31
Infirmiers diplômés d'État	1173
Techniciens en analyses biomédicales	0
Sages femmes	27

Sources : DREES - Enquête écoles de formation, DRJSCS

Animation socio-culturelle et sport	
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)	2313
Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)	94
Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT)	0
Brevet d'État Alpinisme, accompagnateur de moyenne montagne	0
Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) 1 <sup>er</sup> degré	89
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BP JEPS)	591
Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DE JEPS)	214
Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Carrière sociale option Animation sociale et socio-culturelle	120
Brevet d'État Alpinisme, guide de haute montagne	0
Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) 2 <sup>e</sup> degré	20
Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DES JEPS)	8
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	497
Diplôme d'État relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA)	0

Sources : MESR (diplômes STAPS et DUT Animation), MSJEPVA (autres diplômes du secteur «jeunesse et sports»)

Professions sociales	
Aides médico-psychologiques	453
Auxiliaires de vie sociale	175
Assistants familiaux	158
Techniciens de l'intervention sociale et familiale	24
Moniteurs éducateurs	186
Assistants de service social	98
Éducateurs spécialisés	240
Éducateurs de jeunes enfants	37
Éducateurs techniques spécialisés	4
Conseillers en économie sociale et familiale	54
Médiateurs familiaux	3
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	83
Diplôme supérieur en travail social / Ingénierie sociale (DEIS)	5
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement et de service d'intervention sociale (CAFDES)	20

Sources : DREES - Enquête écoles de formation, DRJSCS

**Consulter le document dans son intégralité :**

<http://www.drees.sante.gouv.fr/le-panorama-statistique-jeunesse-sports-cohesion-sociale,10375.html>



## REPÈRES

Chiffres clés 2013 -  
Statistiques  
de la culture

Il présente, sous forme de tableaux et graphiques, les statistiques relatives au champ culturel en France (patrimoines, création, enseignements artistiques, technologie de l'information, usages culturels numériques...) et offre les outils de mesure d'une approche plus générale (usages et fréquentations, emploi, financements).

On apprend ainsi que les 565 200 professionnels de la culture représentent 2,12% de l'ensemble de la population active. Les domaines où l'on trouve le plus d'effectifs sont les professions de l'audiovisuel et du spectacle vivant (186 400 professionnels), avec une majorité de techniciens, suivies des arts plastiques et des métiers d'art (167 800 professionnels).

L'enseignement supérieur artistique et culturel (35 957 répartis dans 113 écoles) concentre une majorité d'étudiants en architecture puis en arts plastiques.

**Consulter le document  
ou télécharger le résumé :**

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Les-publications/Chiffres-des-statistiques-de-la-culture/Chiffres-cles-2013>

État des lieux des emplois  
dans les bibliothèques

L'inspection générale des bibliothèques (IGB) publie un rapport fonctionnel des emplois en bibliothèque : besoins et perspectives. Cette étude met en avant les mutations liées notamment à l'émergence du numérique et aux mutualisations dans le cadre de réseaux spécialisés ou à l'échelle territoriale.

On assiste à une redéfinition des emplois vers des fonctions plus sociales et collaboratives, tournées vers le public et les partenariats. Un rééquilibrage au sein des corps de métiers tenant compte de ses évolutions et des besoins en formation impliqués est donc préconisé.

**Consulter le document :**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71309/quels-emplois-dans-les-bibliotheques-etat-des-lieux-et-perspectives.html>

## MIXITÉ / ÉGALITÉ

## L'association « Elles bougent »

Il y a trop peu de femmes dans l'ingénierie et les formations scientifiques. Partant de ce constat, l'association prône l'engagement pour plus de mixité professionnelle. Son objectif est de susciter des vocations, aider au choix d'orientation des jeunes filles, par des actions de sensibilisation, de rencontre et de partage. Fondée sur des partenariats école-entreprise-institution et les témoignages de « marraines » ingénieures, l'association constitue un réseau au service des lycéennes et des étudiantes.

L'association, structurée en délégations régionales réparties dans toute la France, organise et participe à diverses manifestations sous la bannière « elles bougent ».

En Aquitaine, la délégation régionale est animée par Marie-Anne Grellier.

**Contact :** [aquitaine@ellesbougent.com](mailto:aquitaine@ellesbougent.com)

**Plus d'informations :**

<http://www.ellesbougent.com>

Filles et garçons  
sur le chemin de l'égalité

Cette publication annuelle recueille les statistiques sur les parcours d'études des filles et des garçons. Elle compare ainsi les performances scolaires et les choix d'orientation des filles et des garçons qui influencent par la suite les conditions d'insertion sur le marché du travail et les inégalités professionnelles.



**Au sommaire :**

- La mixité à l'école
- La scolarisation
- Les résultats
- Le premier degré
- Le second degré
- Après le baccalauréat
- La situation professionnelle

**Télécharger ou consulter le document :**

<http://www.education.gouv.fr/cid57113/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-a-l-enseignement-superieur.html>

## ONISEP INFOS

**VIENT  
DE PARAÎTRE**  
publication  
nationale

**Les études d'art**

Collection Dossier  
Avril 2013  
144 pages  
Réf. 9782273011600  
9 €

## ONISEP INFOS

**VIENT  
DE PARAÎTRE**  
publication  
nationale

**Les métiers du graphisme  
et du design**

Collection Parcours  
Avril 2013  
192 pages  
Réf. 9782273011402  
12 €

Pour toute commande :  
Tél. 05 40 54 71 41

## Lancement du Prix Irène Joliot-curie 2013



Ce concours est organisé chaque année par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la Fondation d'entreprise EADS. Il récompense des femmes de sciences au parcours professionnel remarquable dans la recherche et la technologie.

Le Prix est discerné dans trois catégories :

**Femme scientifique de l'année**  
**Jeune Femme scientifique**  
**Parcours Femme entreprise**

Une dotation est accordée pour chacune des distinctions.  
La date de clôture des candidatures est fixée au 13 juin.

**Plus d'information sur le concours et le dossier de candidature :**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71278/prix-irene-joliot-curie-lancement-de-l-edition-2013.html>

## Chercheuses-chercheurs : des stéréotypes de genre dès les formations

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche édite une note d'information sur la représentation des femmes et des hommes dans le domaine de la recherche. Les femmes et les hommes, indépendamment de leur proportion dans les postes de chercheurs (26% de femmes ; 74% d'hommes), n'ont pas les mêmes parcours de formation et investissent des domaines d'activités différents :

- diplôme d'école d'ingénieur pour 56% des hommes contre 44% des femmes, chez les chercheurs en entreprise
- forte proportion de femmes dans la santé et l'agriculture ; forte proportion d'hommes dans l'aéronautique.



**Consulter la Note d'information 13.03 - avril 2013 :**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71462/chercheuses-chercheurs-des-stereotypes-de-genre-des-les-formations.html>

# Le BAFA et le BAFD



Source : CIJA Aquitaine

Diplômes non professionnels, le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) permettent d'exercer, de façon occasionnelle, dans des centres de vacances ou de loisirs avec ou sans hébergement.

**Le BAFA prépare à des fonction d'animation et d'encadrement d'enfants et d'adolescents.**

**Le BAFD permet de diriger un centre et une équipe d'animateurs.**

## SOMMAIRE

**BAFA**

**BAFD**

**Aides financières**

**Directions de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale**

**Organismes de formation en Aquitaine**

**Un job dans l'animation**

**En savoir plus...**



## ➤ BAFA

### Conditions d'accès

- Être âgé de 17 ans au premier jour du stage

### Organisation de la formation

La formation se déroule en trois étapes :

#### 1. Stage de formation générale : 8 jours

Cette première étape a pour objectif de permettre à chaque stagiaire de découvrir le rôle et les fonctions de l'animateur, de l'aider à clarifier son projet d'animation et son choix de stage pratique.

Cette préparation permet un apport de connaissances de base indispensables pour animer des groupes d'enfants et d'adolescents en centre de vacances ou de loisirs.

#### 2. Stage pratique : 14 jours ou plus

Il peut s'effectuer en plusieurs séjours, en situation d'animation avec un public.

Il doit être effectué dans une structure déclarée comme centre de vacances ou centre de loisirs auprès des services de la Jeunesse et des Sports.

Pour être validé, le stage pratique doit avoir une durée minimale de 14 jours en centre de vacances en 2 séjours au plus ou 14 jours d'activités en continu ou discontinu en centre de loisirs sans hébergement.

#### 3. Stage d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours)

**Le stage d'approfondissement** permet, après avoir dressé un bilan des étapes précédentes, de bénéficier d'apports complémentaires.

Il peut être axé sur un thème ou une dominante.

**Le stage de qualification** permet d'acquérir une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé de l'animation (activités scientifiques et techniques, pratiques sportives, communication). Certaines sessions de qualification exigent des compétences préalables à l'inscription.

Le cycle de formation doit être accompli dans un délai de 30 mois maximum, la période entre la formation générale et le stage pratique ne devant pas excéder 18 mois.

La majorité des stages se déroule en pension complète, mais on peut également proposer des stages en demi-pension ou en externat. L'hébergement est collectif.

### Inscriptions

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire sur le site mis en place par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative :

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

Un numéro d'inscription vous sera attribué. Vous pourrez ensuite prendre contact avec l'organisme de formation de votre choix (adresses chapitre 5).

### Délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré par le Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale sur proposition du Jury Départemental.

## ➤ BAFD

### Conditions d'accès

- Être âgé de 21 ans au premier jour du stage ;
- Être titulaire du BAFA ;
- ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (liste disponible auprès de la Direction Départementale Jeunesse, Sports et Cohésion sociale) et justifier de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en centre de vacances et de loisirs, pendant la période de deux ans précédant l'inscription ;
- ou sans BAFA, ni diplôme, titre ou certificat et obtenir une dérogation du directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, sous réserve de justifier de deux expériences d'animation d'une durée totale de 28 jours dont une en accueil collectif de mineurs.

### Organisation de la formation

Le cycle doit être accompli dans un délai de 4 ans maximum, dans l'ordre des épreuves.

#### 1. Session de formation générale

Durée : 9 jours en continu ou 10 jours en discontinu.

Ce stage vise à apporter les éléments fondamentaux en vue de construire le projet personnel de formation.

#### 2. Premier stage pratique

Durée : 14 jours.

Stage dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de direction. Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le premier stage pratique.

#### 3. Session de perfectionnement

Durée : 6 jours.

#### 4. Deuxième stage pratique

Durée : 14 jours.

Stage dans des fonctions de directeur.

### Inscriptions

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire sur le site mis en place par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative :

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

Un numéro d'inscription vous sera attribué. Vous pourrez ensuite prendre contact avec l'organisme de formation de votre choix (adresses chapitre 5).

### Délivrance du diplôme

Le BAFD est délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale sur proposition d'un jury régional.

Le titulaire du BAFD a une autorisation d'exercer des fonctions de directeur pour une durée de cinq ans.

Le renouvellement de l'autorisation d'exercer est accordé, sous certaines conditions, par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

## ➤ Aides financières

### Directions de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale

Une demande de bourse peut être faite auprès des Directions départementales, dans le cadre des formations BAFA ou BAFD. Le montant de cette aide n'est pas fixe. Il dépend de la situation financière du candidat ou de celle de ses parents s'il est toujours à leur charge et des crédits alloués par le ministère. Dans tous les cas, elle ne peut pas dépasser 305 € pour l'ensemble de la formation BAFA et 500 € pour l'ensemble de la formation BAFD.

Les publics éligibles à ces aides sont prioritairement les demandeurs d'emploi non indemnisés, les lycéens ou étudiants boursiers, et les jeunes dont les parents sont non imposables.

Pour bénéficier de cette bourse, il faut retirer un dossier « Demande d'aide formation BAFA ou BAFD » auprès des Directions Départementales (adresses Chapitre 4). Le formulaire est aussi en ligne sur [www.aquitaine.drjscs.gouv.fr](http://www.aquitaine.drjscs.gouv.fr)

**À noter :** cette aide financière peut être attribuée différemment selon les directions départementales.

### Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La CAF peut attribuer une bourse, quel que soit le montant des ressources du candidat, à partir du moment où celui-ci a commencé une formation BAFA.

La demande remplie et signée doit être adressée à la CAF dans un délai de 3 mois maximum après l'inscription à la session d'approfondissement ou de qualification.

Le montant de la bourse est de :

- 91,47 € pour tout type de sessions, hors celles organisées à l'étranger ;

- 106,71 € pour les sessions « animation de la petite enfance ».

Le formulaire de demande est accessible sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) (rubrique « Particuliers », puis « Les formulaires » et « en métropole ») et dans tous les points relais CAF.

### Autres aides

Certains organismes (municipalités, comités d'entreprises...) peuvent, sous certaines conditions, attribuer des aides financières. Se renseigner directement auprès de leurs services.



## ➤ Directions Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale

### **DRJSCS Aquitaine - Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale**

7 boulevard Jacques Chaban-Delmas  
33525 BRUGES CEDEX  
Tél : 05 56 69 38 00  
drjscs@drjscs.gouv.fr  
[www.aquitaine.drjscs.gouv.fr](http://www.aquitaine.drjscs.gouv.fr)

### **DDCSPP 24 - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Dordogne**

Cité administrative Bugeaud  
24024 PÉRIGUEUX CEDEX  
Tél : 05 53 03 65 00  
ddcspp@dordogne.gouv.fr

### **DDCS 33 - Direction départementale de la cohésion sociale de la Gironde**

Espace Rodesse  
103 Bis Rue Belleville, CS 61693  
33062 BORDEAUX Cedex  
Tél : 05 57 01 91 00  
ddcs@gironde.gouv.fr

### **DDCSPP 40 - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Landes**

7 Place Francis Planté, BP 371  
40012 MONT DE MARSAN Cedex  
Tél : 05 58 05 76 30 (standard)  
ddcspp@landes.gouv.fr

### **DDCSPP 47 - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Lot-et-Garonne**

935 Avenue Docteur Jean Bru  
47916 AGEN Cedex 9  
Tél : 05 53 98 66 66  
ddcspp@lot-et-garonne.gouv.fr

### **DDCS 64 - Direction départementale de la cohésion sociale des Pyrénées-Atlantiques**

Cité Administrative  
2 Rue Pierre Bonnard, CS 57570  
64075 PAU Cedex  
Tél : 05 59 14 51 79  
ddcs@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

### **DDCS 64 - Direction Départementale de la cohésion Sociale**

Antenne JSVA de l'arrondissement de Bayonne  
Sous-Préfecture de Bayonne  
2 allées Marines  
64100 BAYONNE  
Tél : 05 40 17 28 40

## ➤ Organismes de formation en Aquitaine

### **ARC EN CIEL**

12 rue Pierre Loti - 33800 BORDEAUX  
Tél : 06 64 88 08 70 ou 05 56 92 53 37  
asso.arcenciel@free.fr  
<http://asso.arcenciel.free.fr>

#### **BAFA**

##### **Formation générale**

- 250 € en ½ pension
- 350 € en internat

##### **Approfondissement**

- Univers du jeu : 350 € en internat
- Randonnée et activités de montagne : 360 € en internat
- Camping et activités nature : 330 € en internat

##### **Qualification**

- Brevet de surveillant de baignade : 385 € en ½ pension

### **AROEVEN DE BORDEAUX**

Tour Paul Victor de Sèze  
114 rue Georges Bonnac - 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 40 54 70 40  
aroeven.aquitaine@aroeven.fr  
[www.bafabafd.aroeven.fr](http://www.bafabafd.aroeven.fr)

#### **Accueil du public :**

3 terrasse Front du Médoc - 33000 Bordeaux

#### **BAFA**

##### **Formation générale**

- 390 € en ½ pension
- 530 € en internat

##### **Approfondissement : 440 € en internat**

- Activités physiques, sportives et de pleine nature
- Grands jeux et veillées
- Activités de découverte : milieu marin, environnement, développement durable
- Séjours itinérants, randonnées

### **ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS DES ÉCLAIREURS DE GASCOGNE**

7 route du Martinet - 33770 SALLES  
Tél : 05 56 88 20 07  
eclaireurs.gascogne@orange.fr  
<http://eclaireurs.gascogne.free.fr>

#### **BAFA**

##### **Formation générale**

- 450 € en internat

##### **Approfondissement : 450 € en internat**

- Petite enfance et environnement + secourisme
- Expression, travaux manuels, petite enfance + secourisme

##### **Qualification : 500 € en internat**

- Surveillant de baignade + secourisme
- Canoë kayak + secourisme



## CEMEA AQUITAINE - Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active

9-11 rue Permentade - 33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 69 17 92

secretariat@cemea-aquitaine.asso.fr

[www.cemea-aquitaine.fr](http://www.cemea-aquitaine.fr)

Centre de vacances de la Ville de Saint Denis

24110 MONTREM - Tél : 05 53 54 60 53

830 avenue Foch - 40000 MONT-DE-MARSAN

Tél : 05 58 46 20 05

ZA Actitec - 9 rue de l'abbé Grégoire

64140 BILLÈRE - Tél : 05 59 83 83 04

### BAFA

#### Formation générale

- 552 € en internat

- 408 € en ½ pension

#### Approfondissement

- Les jeunes enfants : 438 € en internat, 330 € en ½ pension

- Les enfants de 6 à 12 ans : 330 € en ½ pension

- Les adolescents : 330 € en ½ pension, 438 € en internat

- L'accueil de public en situation de handicap : 438 € en internat

- Animation en accueil de loisirs : 330 € en ½ pension

- Multiactivités : 438 € en internat, 330 € en ½ pension

- Marionnettes, contes et activités d'expression : 438 € en internat

- Des activités musicales et sonores : 438 € en internat

- Chants et activités musicales : 438 € en internat

- Des activités autour de la photo : 330 € en ½ pension

- Des activités autour et avec des livres : 438 € en internat

- Accompagnement culturel Festival du conte : 438 € en internat

- Accompagnement culturel Chantiers de l'Estuaire : 493 € en internat

- Accompagnement culturel dans le cadre du festival « Le temps d'aimer la danse » : 493 € en internat

- Encadrement de séjours à l'étranger et rencontres interculturelles (Irlande, Espagne et Portugal) : 438 € en internat

- Activités de découverte de l'environnement urbain : 330 € en ½ pension

- Activités de découverte de l'environnement rural : construction de cabanes : 438 € en internat

- Activités de découverte de l'environnement bord de mer : 438 € en internat

- Accompagner des activités sportives : rugby et citoyenneté : 438 € en internat

- Accompagner des activités sportives : cheval et poney : 493 € en internat

- Accompagner des activités sportives : vague, glisse et surf : 493 € en internat

- Camping et randonnée : 438 € en internat

- Randonnée itinérante avec des ânes : 438 € en internat

- Jeux de plein-air et jeux d'intérieur : 330 € en 1/2 pension

- Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux : 438 € en internat

- Activités manuelles, techniques et plastiques : 438 € en internat

- Activités manuelles et plastiques : 330 € en ½ pension, 438 € en internat

- Activités techniques et scientifiques : 438 € en internat, 330 € en ½ pension

- Astronomie : 330 € en ½ pension

- Jouer et s'exprimer avec les médias : 330 € en ½ pension

- Cuisiner avec les enfants et les jeunes : 438 € en internat

- Activités autour du cirque : 330 € en ½ pension

- Objets volants et jeux du vent : 330 € en ½ pension, 438 € en internat

- Activités et jeux d'expression : 438 € en internat

### Qualification

- Surveillance des baignades en ACM : 585 € en internat

- Voile : 585 € en internat

### BAFD

#### Formation générale

- 695 € en internat

- 570 € en ½ pension

#### Perfectionnement

- 460 € en internat

- 380 € en ½ pension

## CPCV AQUITAINE

38 rue Jean Pagès - 33140 VILLENAVE D'ORNON

Tél : 09 77 62 49 05

cpcvaquitaine\_animation@yahoo.fr

[www.cpcvaquitaine.org](http://www.cpcvaquitaine.org)

### BAFA

#### Formation générale

- 499 € en internat (possibilité ½ pension)

**Approfondissement** : 399 € en internat

- Montagne environnement

- Petits et grands jeux

## ÉCLAIREURS ÉCLAIREUSES UNIONISTES DE FRANCE

4 rue Foch - 47400 TONNEINS

Tél : 05 53 84 51 58

[www.eeudf.org](http://www.eeudf.org)

### BAFA

#### Formation générale

- En internat : 540 € (personne extérieure), 415 € (membre d'une association de scoutisme), 350 € (adhérent)

- Sessions hors Aquitaine

#### Qualification

- Voile : en internat 540 € (personne extérieure), 415 € (membre d'une association de scoutisme), 380 € (adhérent)

### BAFD

- 600 € (personne extérieure), 435 € (membre d'une association de scoutisme), 400 € (adhérent)

- Sessions hors Aquitaine



**ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS DE FRANCE**

50 rue Giacomo Mattéoti - 33100 BORDEAUX

Tél : 05 56 86 41 57

aquitaine@eedf.asso.fr

<http://aquitaine.eclcs.fr>

**BAFA****Formation générale**

- 480 € en internat

- 360 € en ½ pension

**Approfondissement** : 415 € en internat

- Accueil de publics en situation de handicap mental

- Ludostage

**BAFD****Formation générale et Perfectionnement**

- Sessions hors Aquitaine

**ÉDUCATION ENVIRONNEMENT**

2 rue Pats - 64260 BUZY

Tél : 05 59 21 06 60

education.environnement.64@wanadoo.fr

[www.education-environnement-64.org](http://www.education-environnement-64.org)

**BAFA****Formation générale**

- 530 € en internat

**Approfondissement** : 450 € en internat

- Animation nature

- 100% bivouac

**BAFD****Formation générale**

- 590 € en internat

**Perfectionnement et renouvellement**

- Éducation à l'environnement et au développement durable :

480 € en internat

**FAMILLES RURALES****FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA GIRONDE**

Parc Descartes - Avenue Gay Lussac

33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Tél : 05 56 51 93 65

frgironde@free.fr

[www.ma-formation-bafa.fr](http://www.ma-formation-bafa.fr)

**BAFA****Formation générale**

- 535 € en internat

- 475 € en ½ pension

- 350 € en externat

**Approfondissement**

- Animation de la petite enfance : 430 € en internat,

400 € en ½ pension

- Jeux, ateliers et veillées : 430 € en internat

**Qualification**

- Surveillant de baignade en ACM : 450 € en externat

(4 repas inclus)

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES LANDES**

11 avenue Charles Despiou - 40370 RION DES LANDES

Tél : 05 58 57 10 93

famillesrurales40@orange.fr

[www.ma-formation-bafa.fr](http://www.ma-formation-bafa.fr)

**BAFA****Formation générale**

- 535 € en internat

- 450 € en ½ pension

**Approfondissement**

- Petite enfance : 430 € en internat

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES****PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

15 rue de Boyrie - 64000 PAU

Tél : 05 59 27 60 70

familles.rurales64@wanadoo.fr

[www.ma-formation-bafa.fr](http://www.ma-formation-bafa.fr)

**BAFA****Formation générale**

- 535 € en internat

**FSGT 64 - Fédération Sportive et Gymnique du Travail**

Espace Jacques Prévert

1 bis rue Monseigneur Campo - 64000 PAU

Tél : 05 59 27 96 60

fsgt64@wanadoo.fr

**BAFA****Formation générale et Approfondissement**

- Informations non communiquées



**IFAC GASCOGNE ET GUYENNE**

289 rue de Lille - Parc des Sports

47000 AGEN

Tél : 05 53 96 23 20

aquitaine@ifac.asso.fr

[www.ifac.asso.fr](http://www.ifac.asso.fr)**BAFA****Formation générale**

- de 500 € à 505 € en internat
- de 405 € à 410 € en ½ pension
- 351 € en externat

**Approfondissement**

- Préparation au rôle d'assistant sanitaire : 420 € en internat, 345 € en ½ pension
- Création de jeux et animation de nouvelles activités : 420 € en internat
- Activités manuelles, activités de récupération : 420 € en internat
- Grands jeux, veillées et journées exceptionnelles : 420 € en internat, 345 € en ½ pension
- Veillées, spectacles et fêtes : 420 € en internat
- Accueil d'enfants en situation de handicap : 420 € en internat, 345 € en ½ pension
- Animer la petite enfance : 345 € en ½ pension, 420 € en internat
- Animer les accueils et séjours des préados et ados : 420 € en internat, 354 € en ½ pension
- Connaissance du cheval : 450 € en internat
- Environnement et développement durable : 420 € en internat
- Randonnées pédestres et à vélo : 420 € en internat
- Sports et jeux collectifs, animations de pleine nature : 420 € en internat

**Qualification**

- Canoë-kayak : 550 € en internat
- Surveillance des baignades : 550 € en internat, 450 € en ½ pension

**BAFD****Formation générale**

- 595 € en internat
- 495 € en ½ pension

**Perfectionnement**

- 440 € en internat
- 360 € en ½ pension

**LÉO LAGRANGE****FÉDÉRATION RÉGIONALE SUD-OUEST**

54 avenue du Bédât - 33700 MÉRIGNAC

Tél : 05 57 02 08 01 - Fax : 05 57 02 08 02

[www.leolagrange.org](http://www.leolagrange.org)Inscription en ligne : [www.bafa-bafd.org](http://www.bafa-bafd.org)**BAFA****Formation générale**

- 495 € en internat
- 395 € en externat

**Approfondissement**

- Petite enfance : 450 € en internat
- Les arts plastiques et objets insolites : 335 € en externat
- Sport et activités de plein air : 335 € en externat
- Le jeu dans tous ses états : 300 € en externat
- Accueil d'enfants en difficulté et handicap : 335 € en externat
- La ronde des jeux : 335 € en externat

**Qualification**

- Kayak : 590 € en internat

**BAFD****Formation générale**

- 550 € en internat

**LES FRANCAS****Union régionale d'Aquitaine**

113 rue Joseph Fauré

33100 BORDEAUX

Tél : 05 57 77 28 10

contact@francas-aquitaine.org

[www.francas-aquitaine.org](http://www.francas-aquitaine.org)**Association départementale de Dordogne**

18 rue Clos Chassaing - 24000 PÉRIGUEUX

Tél : 05 53 53 50 43

francas.24@wanadoo.fr

**Association départementale de la Gironde**

113 rue Joseph Fauré - 33100 BORDEAUX

Tél : 05 57 77 28 10

contact@francas33.fr

**Association départementale des Landes**

3 allée de la Solidarité - 40000 MONT-DE-MARSAN

Tél : 05 58 46 33 54

contact@francas40.fr

**Association départementale du Lot-et-Garonne**

3 rue Bartayres - 47000 AGEN

Tél : 05 53 66 97 78

animation-formation@francas47.fr

**Association départementale des Pyrénées-Atlantiques**

Villa du midi - Rue Honoré Barradat - 64000 PAU

Tél : 05 59 84 01 01

francas64@wanadoo.fr





**Animateur assistant**

- Découverte de l'engagement éducatif dès 16 ans.
- Session n'entrant pas dans le cycle du BAFA : 280,50 €

**BAFA****Formation générale**

- 575,50 € (repas + nuitées), 470,50 € (2 repas/jour sans les nuitées), 435,50 € (1/2 pension)

**Approfondissement** : 579,50 € (repas + nuitées), 404,50 € (2 repas/jour sans les nuitées), 379,50 € (1/2 pension)

- L'accueil des 3/6 ans
  - L'animation avec les 7/11 ans
  - L'animation avec les adolescents
  - Accueillir des enfants en situation de handicaps
  - Animer en centre de loisirs
  - Animer en séjours de vacances
  - Animer les accueils périscolaires
  - Baignades et activités au bord de l'eau
  - Les jeux sportifs
  - Le jeu, les jouets, les grands jeux
  - Environnement et activités de pleine nature
  - Environnement
  - Animer en ville
  - La radio et le cinéma, média de l'animation
  - Arts plastiques
  - Activités manuelles
  - Du livre au multimédia
- Qualification** : 575,50 € en internat
- Surveillant de baignade
  - Canoë-kayak
  - Voile

**BAFD****Formation générale**

- 751 € (repas + nuitées), 630,50 € (2 repas/jour sans les nuitées)

**Perfectionnement ou renouvellement**

- 506 € (repas + nuitées), 430,50 € (2 repas/jour sans les nuitées)

**LIGUE AQUITAINE DE L'ENSEIGNEMENT****Fédération régionale**

Château Bétailhe - 72 avenue de l'église romane  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
Tél : 05 56 44 52 25  
[www.laligue-aquitaine.org](http://www.laligue-aquitaine.org)

Inscriptions :

**Vacances pour tous**

22 rue Huguerie  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05 56 52 90 47  
[vpt-bordeaux@laligue.org](mailto:vpt-bordeaux@laligue.org)

**Ligue d'enseignement de la Dordogne**

82 avenue Georges Pompidou - BP 80010  
24001 PÉRIGUEUX Cedex  
Tél : 05 53 02 44 00  
[contact@laligue24.org](mailto:contact@laligue24.org)  
[www.laligue24.org](http://www.laligue24.org)

**Ligue d'enseignement de la Gironde**

Château Bétailhe - 72 avenue de l'église romane  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
Tél : 05 56 44 52 25  
[contact@liguefol33.asso.fr](mailto:contact@liguefol33.asso.fr)  
[www.laligue.org/federation-de-gironde](http://www.laligue.org/federation-de-gironde)

**Ligue d'enseignement des Landes**

122 rue du Général de Lobit  
40000 MONT-DE-MARSAN - Tél : 05 58 06 31 32  
[falep.40@wanadoo.fr](mailto:falep.40@wanadoo.fr)  
[www.laligue40.fr](http://www.laligue40.fr)

**Ligue d'enseignement du Lot-et-Garonne**

108 rue Fumadelles - 47000 AGEN  
Tél : 05 53 77 05 30  
[contact@laligue-fol47.org](mailto:contact@laligue-fol47.org)  
[www.laligue47.org](http://www.laligue47.org)

**Ligue d'enseignement des Pyrénées-Atlantiques**

17 rue de Boyrie - 64000 PAU  
Tél : 05 59 32 00 66  
[ligue64@laligue.org](mailto:ligue64@laligue.org)  
[www.laligue64.org](http://www.laligue64.org)

**BAFA****Formation générale**

- 510 € en internat

**Approfondissement**

- Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux : 460 € en internat
- Du conte au jeu : 460 € en internat
- PSC1 et assistantat sanitaire : 494 € en internat
- Accueil public handicapé : 505 € en internat
- Ski alpin, ski de fond, raquettes et séjours en hiver en CVL : 494 € en internat
- Séjours et échanges transfrontaliers : 460 € en internat
- Activités de bord de mer : 460 € en internat
- Petite enfance : 460 € en internat
- VTT et escalade : 460 € en internat
- Montagne et citoyenneté : 460 € en internat

**Qualification**

- Surveillant de baignade : 510 € en internat

**BAFD****Formation générale**

- 635 € en internat, 480 € en externat

**Perfectionnement**

- 435 € en internat

**MOUVEMENT RURAL JEUNESSE CHRÉTIENNE  
PAYS BASQUE - EUSKALDUN GAZTERIA**

Zuentzat  
64220 AINHICE MONGELOS  
Tél : 05 59 37 10 26  
[euskaldun.gazteria@gmail.com](mailto:euskaldun.gazteria@gmail.com)

**BAFA****Formation générale bilingue basque/français**

- 500 € en internat



**SCOUTS MUSULMANS DE FRANCE**

10 chemin de Chalon  
33670 SADIRAC  
Tél : 06 24 33 81 74  
smf.aquitaine@gmail.com

**BAFA****Formation générale** (en projet)

- 385 € en camp scout

**Approfondissement** (en projet)

- Actions humanitaires: 330 € en camp scout

**UFCV AQUITAINE****Union Française des Centres de Vacances et de loisirs**

7 rue Cabirol  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05 56 56 55 10  
N° Azur : 0 810 080 080  
aquitaine@ufcv.fr  
[www.bafa.ufcv.fr](http://www.bafa.ufcv.fr)

**UFCV PYRÉNÉES**

4 rue Lamothe - 64000 PAU  
Tél : 05 59 27 77 67  
laurent.coche@ufcv.fr

**BAFA****Formation générale**

- 545 € en internat, 470 € en ½ pension, 390 € en externat

**Approfondissement**

- Petite enfance / Accueils de loisirs : 440 € en internat, 360 € en ½ pension, 330 € en externat
- Les pré-adolescents et adolescents : 440 € en internat, 360 € en ½ pension, 330 € en externat
- Animation des 6-12 ans : 330 € en externat
- Les jeux / animation des 6-12 ans : 440 € en internat, 360 € en ½ pension
- Accueil de loisirs : 330 € en externat
- Les personnes en situation de handicap : 440 € en internat, 360 € en ½ pension, 330 € en externat
- Les publics en difficulté : 440 € en internat, 360 € en ½ pension, 330 € en externat
- Les jeux : 440 € en internat, 360 € en ½ pension, 330 € en externat
- Les jeux : jouer en ville : 330 en externat
- Animer en ville : 330 € en externat
- Cultures urbaines : 330 € en externat
- Animer à la montagne : 440 € en internat
- Ski alpin : 570 € en internat
- Activités physiques et multi-sports : 440 € en internat, 360 € en ½ pension, 330 € en externat
- Expression et spectacle : 440 € en internat, 360 € en ½ pension, 330 € en externat

**Qualification**

- Surveillance des baignades : 550 € en ½ pension

**BAFD****Formation générale**

- 670 € en internat, 580 € en ½ pension, 490 € en externat

**Perfectionnement**

- 460 € en internat, 380 € en ½ pension, 340 € en externat

**UNION RÉGIONALE DES FOYERS RURAUX D'AQUITAINE**

38 le Bourg  
33620 MARCENAI  
Tél : 05 57 68 69 70 ou 06 15 36 80 20  
[www.fnfr.org](http://www.fnfr.org)

**BAFA** - En partenariat avec l'association LI.SO.DIF

Tél : 06 51 09 67 89

**Formation générale**

- 510 € en internat

**Approfondissement**

- 3-6 ans en accueils collectifs de mineurs: 420 € en externat

**En projet**

- Qualification canoë-kayak

- Qualification voile

Pour connaître les formations mises en place au cours de l'année 2013, consulter le site [www.lisodif.org](http://www.lisodif.org)

**VALT 33**

204 rue Mouneyra  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05 57 81 49 00  
valt33@valt.com  
[www.valt.com](http://www.valt.com)

**BAFA****Formation générale**

- 410 € en ½ pension

- 530 € en internat

**Approfondissement**

- Animations artistiques et culturelles : 500 € en internat

- Assistant sanitaire + PSC1 : 430 € en ½ pension

- Petite enfance : 370 € en ½ pension

- Ski, surf et animation en montagne : 510 € en internat

- Le sport et l'animation : 370 € en ½ pension

- Grands jeux, veillées et environnement : 490 € en internat

- L'enfant et le jeu : 370 € en ½ pension

**Qualification**

- Surveillant de baignade : 550 € en internat, 460 € en ½ pension

- Voile : 560 € en internat

- Canoë-kayak : 560 € en internat



## ➤ Un job dans l'animation

Pour un poste d'animateur ou de directeur, vous pouvez démarcher les organismes suivants :

- réseau Information Jeunesse aquitain : CIJA, BIJ, PIJ (contacts sur [www.info-jeune.net](http://www.info-jeune.net)) ;
- associations organisatrices de séjours (programmes dans les guides Vacances Été et Hiver du CIJA, en ligne sur [www.info-jeune.net](http://www.info-jeune.net) en mars et octobre) ;
- comités d'entreprises ;
- associations de quartiers ;
- mairies...

### Opération « Jobs d'été » :

- organisée chaque année à partir du mois de mars dans le réseau Information Jeunesse (dates en lignes sur [www.info-jeune.net](http://www.info-jeune.net))
- nombreuses offres d'emploi dans l'animation dans la France entière
- offres en ligne sur [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) à partir de mi-mars chaque année
- Guide « Jobs d'été » en ligne sur [www.info-jeune.net](http://www.info-jeune.net)

### Internet et emploi :

#### Site régional :

- [www.info-jeune.net](http://www.info-jeune.net) (site du réseau Information Jeunesse aquitain) : offres d'emploi d'animateurs BAFA et de directeurs BAFD principalement en Aquitaine

#### Sites d'emploi spécialisés dans l'animation :

- [www.animjobs.com](http://www.animjobs.com)
- [www.planetanim.com](http://www.planetanim.com)
- [www.jobanim.com](http://www.jobanim.com)

## ➤ En savoir plus

### SITE À CONSULTER :

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

Portail internet national créé par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Informations sur les diplômes, adresses des organismes de formation, possibilité de s'inscrire et de suivre en ligne l'évolution du cursus de formation BAFA-BAFD...

### CENTRE INFORMATION EUROPE DIRECT Aquitaine - CIJA

125, cours Alsace et Lorraine  
33000 Bordeaux  
Tél : 05 56 56 00 56  
[www.info-jeune.net](http://www.info-jeune.net)

*Votre avis nous intéresse, pour toute remarque ou suggestion concernant ce produit, écrivez-nous : [cpeignier@onisep.fr](mailto:cpeignier@onisep.fr)*

[www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine](http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine)